

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **120 (1994)**

Heft 18

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

Dans l'histoire de l'Europe, les frontières nationales sont des entraves récentes aux déplacements. Au Moyen Age, on voyageait beaucoup, nonobstant les mauvais chemins et la précarité des moyens de transport. Les obstacles étaient liés aux rigueurs de la nature, à l'activité des bandits – de grand chemin, précisément – et aux guerres que se livraient grands et petits seigneurs.

Les nations n'existant pas, les Etats féodaux se manifestaient, sur le chemin des voyageurs, essentiellement par la perception des divers droits de passage.

Les activités qu'on nommerait aujourd'hui transfrontalières se déroulaient sur des distances qui nous paraissent actuellement prohibitives, compte tenu de la lenteur des déplacements et de l'absence de moyens de communication rapides.

Des exemples? Il est impressionnant de suivre les pérégrinations des moines fondateurs de couvents au début de notre millénaire. On en trouve des témoignages dans des lieux qui nous semblent aujourd'hui loin de tout: sur le plafond de l'église d'un ancien petit couvent bénédictin, au fond d'une vallée de la Forêt-Noire, on peut suivre par l'image son fondateur saint Ulrich, arpentant l'Europe de la mer du Nord à la Méditerranée, en passant par le Gürbetal bernois. On est loin des commodités du tourisme pédestre de notre époque...

En Bavière, haut lieu de la bière, on apprend que les moines du couvent de Benediktbeuern (où furent trouvés les *Carmina Burana* qui ont inspiré Carl Orff) exploitaient des vignes dans ce qui est aujourd'hui le Tyrol du Sud, sans téléphone, ni poste, ni camions ou chemins de fer.

Ces exemples sont empruntés à la vie de l'Eglise, parce qu'elle illustre précisément l'intensité des activités transfrontalières – religieuses et séculières – dans un Moyen Age qu'on nous montre souvent comme un trou noir dans l'histoire de notre civilisation.

Aujourd'hui, les frontières constituent des obstacles bien réels, mais sont enfin perçues au niveau des nations comme un frein à leur développement, d'où la création et l'élargissement spectaculaire de l'Union européenne, avec ses projets de levée des restrictions au mouvement des biens et des personnes. Isolé de cette évolution, notre pays paie sur bien des plans le prix de sa frilosité.

Toutefois, la Suisse des urnes n'est pas identique à celle qui fait vivre le pays. Des hommes, des institutions et des entreprises dépendent de la liberté des échanges internationaux dans tous les domaines, de la formation à l'industrie ou au commerce, qu'il s'agisse d'importer ou d'exporter des produits ou des services.

Bâle et sa région sont l'un des théâtres où se manifeste la volonté de coopération par-dessus les frontières. On lira dans ce numéro qu'il ne s'agit là au fond que d'un retour aux sources, d'un affranchissement d'obstacles légués par des administrations pas toujours bien inspirées. Le lecteur constatera que même l'inévitable prolifération de règlements nationaux ne peut empêcher le consensus, dès lors que l'on est d'accord, de part et d'autre de la frontière, sur des objectifs communs.

Il y a là des motifs d'optimisme, pour les ingénieurs et les architectes de Genève et de la région française Rhône-Alpes, de voir fructifier leurs efforts en vue d'institutionnaliser une concertation transfrontalière. L'Europe des régions est une voie prometteuse, à l'ombre de l'Europe des nations; c'est même actuellement la seule voie, pour nous autres Suisses, de rester – je dis bien rester, et non devenir – Européens.